



Le MAG

Le magazine de la ville de Basse-Goulaine

N°13 - JANVIER 2012

4



ACTUALITÉS

11



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

15

Attention, maîtres chanteurs!

Ils ont les moyens de vous faire chanter



A VOTRE AGENDA

Le Patrimoine de Basse-Goulaine



Évocation
par le Conseil des Sages
en page 12

FIN 2011 et DÉBUT 2012

Vœux à la population

Lundi 9 janvier 2012 a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux de M. le Maire à la population. La soirée a retracé l'ensemble des projets réalisés en 2011 et à concrétiser en 2012. Elle s'est également placée sous le signe des récompenses. M. le Maire a remis la médaille de la ville à Monique PINTAR, Présidente de l'association Bouquet d'Automne de 1993 à 2009, Michelle HERY, Présidente du Comité de Jumelage de 1995 à 2008, Raphaël GABILLARD, Président

délégué de l'ADPC 44 (Association de Protection civile) antenne de Basse et Haute Goulaine de 2006 à 2010, Lou ROBIN, Médaillée d'or au concours régional « Un des Meilleurs Apprentis de France 2011 » dans le métier « Fleuriste », Laurent BURGAUD, Médaillé d'argent au concours régional « Un des Meilleurs Apprentis de France 2011 » dans le métier « Réparation des carrosseries automobiles » mais aussi, à M. Serge POIGNANT, pour le remercier de tout ce qu'il a pu apporter à la ville et le féliciter pour l'ensemble de sa carrière politique.

M. POIGNANT a remis à M. VEY la médaille de l'Assemblée Nationale.

Deux nouveaux médaillés à la cérémonie du 11 Novembre

Dans le cadre de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, deux médaillés, Michel MALLET et Michel ROUSIERE, ont été décorés de la médaille de la reconnaissance de la Nation ainsi que de la médaille de la ville.

8^e nuit départementale du dévouement

Organisée à Basse-Goulaine par l'Association Solidarité Encouragement du Dvouement et du bénévolat, cette cérémonie visait à récompenser des bénévoles et

associations ayant accompli des actions méritantes.

Deux goulainais récompensés :

- M^{me} Marguerite BOUILLANT, décorée par M. Serge POIGNANT, Député de Loire-Atlantique, a été gratifiée de la médaille de bronze pour ses 20 années de bénévolat.

- M. Maurice PETITIER a reçu la médaille d'argent de M. Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine, pour ses 25 années de dévouement.

Village et Patinoire de Noël

Les petits et grands goulainais ont profité de la fin d'année 2011 pour préparer leurs cadeaux à l'occasion du Village de Noël et ont été nombreux (en moyenne entre 150 et 200 personnes par jour) à chausser les patins pour glisser sur la patinoire de Noël.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Des bouquets de lauréats à l'occasion des concours communal et intercantonal

Les concours communal et intercantonal des Jardins fleuris 2011 ont récompensé les nombreux habitants qui contribuent chaque année à l'embellissement des quartiers en fleurissant leurs jardins, balcons, fenêtres...

Composition, couleurs, formes et associations végétales, étagement de la floraison ont permis d'élire les plus beaux jardins visibles de la rue. Le développement durable était aussi un critère de notation avec une prime à la mise en place de techniques alternatives. Gérer l'eau et utiliser raisonnablement les produits chimiques sont aujourd'hui devenus des pratiques indispensables.

A l'occasion du concours intercantonal, La ville de Basse-Goulaine était heureuse d'accueillir les participants des communes de Haute-Goulaine, La Haye-Fouassière, St Fiacre sur Maine, Château-Thébaud, Vertou, Les Sorinières et Basse-Goulaine.

Bienvenue aux nouveaux goulainais !

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est une tradition, elle s'est déroulée le vendredi 30 septembre 2011 à la salle Paul Bouin. Ce fut l'occasion pour près d'une quarantaine de nouveaux foyers goulainais de rencontrer les adjoints et conseillers municipaux mais aussi de découvrir les nombreuses facettes de la ville de Basse-Goulaine. Un moment de rencontre et d'échange apprécié de tous !

La liste des lauréats est disponible sur le site www.basse-goulaine.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La municipalité et les écoles élémentaires organisent depuis début octobre, dans le cadre éducatif de la sécurité routière sur le thème (piétons) dans la zone 30, des exercices pratiques sous la houlette de la gendarmerie nationale et le regard attentif des parents d'élèves, des enseignants et du référent sécurité, M. Jean-Claude



BONDU. Quelques 500 élèves sont concernés et les commentaires sont pour le moins intéressants.

« Nos élèves ont appris les gestes et les règles pour se déplacer dans le bourg de Basse-Goulaine. Malheureusement l'attitude de nombreux conducteurs a démontré que le danger pour nos jeunes piétons est bien réel et que beaucoup d'éducation reste à faire afin de mieux partager ces espaces communs. »

Un enseignant



RÉUNION PUBLIQUE



M. Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine, avec la collaboration de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) a présenté dans le cadre du programme « Ma Ville(D) de Demain » le thème : Ville nature, dense ou intense. Ce fut l'occasion de retracer l'évolution de Basse-Goulaine et de Nantes Métropole depuis 1982 et de faire connaître les projets immobiliers en cours et des hypothèses à l'horizon 2030.



VIE SOCIALE, FAMILLE, SOLIDARITÉ

Le Téléthon 2011 : plus de 9 450 € de dons !

C'est près de 2800 € de plus qu'en 2010. Le 25^e Téléthon, grand marathon caritatif lancé vendredi 2 décembre, s'est achevé samedi 3 décembre à Basse-Goulaine avec un total de 9 450.30 € de dons, en hausse par rapport à 2010.(6 665.72 €).

Malgré un temps déplorable, le rendez-vous de la solidarité a une nouvelle fois fonctionné !

Ce résultat est la récompense méritée de tous les participants qui se sont investis durant ce week-end : le Collège de Goulaine, Goulaine Country, l'Ecole du Grignon, l'A.C.B.G, le Tennis club, la section volley-ball de l'Amicale Laique, Les Extras Pédestres, les cyclotouristes, le club canin, l'Inter société, les marcheurs indépendants, l'A.D.P.C et tous les services municipaux.



VIE SOCIALE, FAMILLE, SOLIDARITÉ

Retour sur la semaine bleue

Du 17 au 21 octobre, une semaine bleue s'annonçait pour les goulainais de plus de 60 ans !

Promenade, loto, thé dansant, atelier de prévention routière ou encore visite du centre de tri des déchets de l'usine Arc en Ciel, un programme attractif qui a remporté un franc succès auprès de nos aînés.

Le buffet et le repas de nos aînés



Le buffet dansant

La fin d'année 2011 est un moment privilégié pour nos aînés. Deux manifestations sont organisées par la municipalité en leur honneur. Animé par M. Patrice Jounier, le buffet dansant s'est déroulé le samedi 26 novembre et a réuni plus de 160 personnes. Le repas quant à lui était programmé le dimanche 11 décembre. Cette journée fut chaleureuse



Loto du 18 octobre



Départ pour la visite de l'entreprise le 21 octobre

grâce à la bonne humeur des 255 personnes présentes (dont 16 résidents du Moulin Soline) et au concours de l'orchestre Manu et Cybèle. De nombreux élus municipaux et invités, dont M. Serge POIGNANT, Député de Loire-Atlantique, Maire honoraire de Basse-Goulaine, accompagnaient les convives dans ces moments de festivité.

Des colis ont été apportés par les élus aux seniors de plus de 70 ans. Ce fut justement le cas pour les deux doyens de Basse-Goulaine installés à la résidence du Moulin Soline : M. Jean RUPPE et M^{me} Odette CHEPEAUX, tous deux âgés de 100 ans, qui ont reçu la visite de la commission sociale



Le repas

Recensement sur Basse-Goulaine : chacun de nous compte !

La population de Basse-Goulaine sera recensée sur les mois de janvier et février 2012.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.

Une enquête sera donc organisée par la mairie de Basse-Goulaine et l'Insee auprès des foyers goulainais. Un agent recenseur se rendra à votre domicile et vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, vous devez soit les remettre directement à l'agent recenseur, ou les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le **samedi 18 février 2012**.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépendra de votre participation.

Rencontre des élèves avec M. le Maire

Des élèves du collège de Goulaine et du lycée de la Herdrie, accompagnés de leur professeur, ont rencontré Monsieur le Maire de Basse-Goulaine, Alain VEY. Des classes de 6^e, 3^e et 2nde ont ainsi découvert, par le biais de ces interventions, le fonctionnement d'un conseil municipal, le rôle d'un élu et leur place en tant que citoyen goulainais.



SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Ecole du Grignon

Les 393 élèves ont fait leur rentrée répartis dans les 15 classes de l'école, sous la conduite de l'équipe enseignante toujours très stable. Sans oublier le travail sur les fondamentaux qui sont la base de notre mission, l'équipe pédagogique a mis en place de nombreux projets au service des

apprentissages : chant choral, danse, arts visuels, prévention routière, sans oublier le départ en classe transplantée des 3 CE1 à Préfailles et des 3 CE2 au CAIRN en Vendée.

Également, le 10 novembre a eu lieu le loto du Grignon, en faveur des actions pédagogiques de l'école. L'animation fut toujours



aussi dynamique et conviviale, et une retransmission simultanée entre les deux salles Paul Bouin a permis à tous les joueurs de partager l'ambiance déchaînée de la soirée ! Merci aux participants et à tous les bénévoles, les photos sont sur le site de l'Amicale Laique - <http://albg44.free.fr>

Ecole Saint Brice Sainte Marie

L'école St Brice Ste Marie a vécu une rentrée dans de bonnes conditions : 269 enfants inscrits, répartis dans 11 classes, près de 190 familles dont 24 nouvelles familles. Des effectifs stables depuis quelques années. L'école propose une approche éducative vivante et diversifiée à travers ses projets pédagogiques : cette année le 7^e art (cinéma et théâtre) sera une source d'inspiration. Inscriptions dès janvier au 02 40 06 04 15.

Pour son 4^e Marché de Noël nocturne, l'école St Brice Ste Marie avait rendez-vous avec la pluie. Malgré tout, les parents furent nombreux à applaudir les chants de Noël. Petits et grands ont apprécié le salon de thé et ses gourmandises ; Les petits bijoux, décorations de Noël et autres cadeaux se sont rapidement envolés. Tous les bénéficiaires de la soirée, organisée par les associations de l'école, seront réattribués à des projets pédagogiques.



La visite du recteur à l'école primaire Le Grignon et au collège de Goulaine

Jeudi 10 Novembre, M. Gérard CHAIX, recteur de l'académie de Nantes s'est rendu à Basse-Goulaine pour visiter l'école primaire du Grignon et le collège de Goulaine. Il a ainsi pu rencontrer les élèves et les enseignants, observer les projets culturels et artistiques (chant choral, arts visuels, visites de musées, spectacle vivant...) proposés par l'école primaire du Grignon mais aussi aborder le tutorat dans l'établissement secondaire du collège de Goulaine et échanger avec le personnel enseignant chargé des enfants dyslexiques.



De gauche à droite, M. Yves ROBILLARD, Directeur de l'Ecole du Grignon, M. Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine, M. Gérard CHAIX, recteur de l'académie de Nantes, M^{me} Geneviève PETITIER, Adjointe à la vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse.

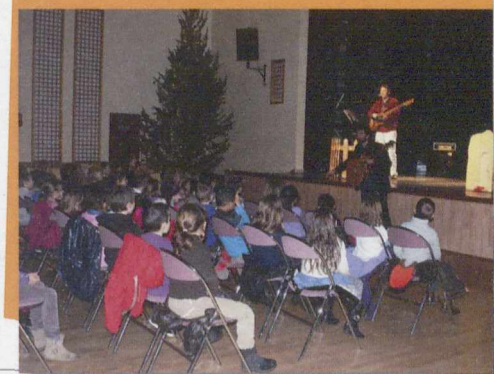
Les spectacles de fin d'année Au Relais Assistantes Maternelles

Ernesto Barytoni, bricoleur de sons, a invité un public de petites oreilles dans son monde sonore.



Dans les écoles

Les enfants des écoles de la Champagne, du Grignon et de St Brice ont pu profiter des spectacles « Les vacances du Père Noël » par la compagnie Petit Théâtre Populaire Portable ou « Alice » par la compagnie Chansons Nettes.



SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Commissions menus avec les enfants

La restauration scolaire se doit d'être un lieu d'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire. Pour confirmer cette idée, la

ville de Basse-Goulaine a mis en place des commissions menus avec les enfants. La dernière en date s'est déroulée le mardi 6 décembre 2011 et réunissait l'Adjointe à la vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse, M^{me} Geneviève PETITIER, le Directeur de l'Ecole du Grignon, M. Yves ROBILLARD, des représentants du prestataire en charge de la fourniture des repas (Océane Restauration), des

membres des services et bien évidemment, les principaux intéressés, 16 enfants (élèves des classes de CE2, CM1 et CM2), fréquentant régulièrement le service de restauration scolaire, porte-parole de leurs camarades au sein de la réunion.

Sur la base des menus de la diététicienne, la commission se réunit pour connaître ce qui a été apprécié ou non par les enfants dans les menus passés, mais aussi propose de nouvelles idées pour les menus à venir dans le respect de l'équilibre alimentaire. Par la suite, une commission adulte valide ou non les demandes des enfants (A noter : lors de la dernière réunion, toutes les remarques pertinentes des enfants ont été validées par les adultes).



BUDGET 2012

Pour la deuxième année consécutive, pas d'augmentation de la part communale des taux pour les taxes d'habitation, foncière et sur le foncier non bâti.

Le conseil municipal du 16 décembre dernier a adopté le budget primitif de la commune pour 2012 pour un montant total de 11 335 700 €, tel que présenté ci-après, et marqué par les décisions suivantes :

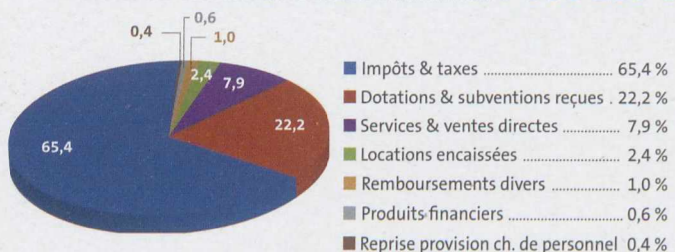
- **maintien à l'identique** du tarif du quotient familial pour la restauration scolaire, des tarifs de l'accueil périscolaire, des locations immobilières et mobilières ;
- **augmentation de certains tarifs** communaux entre 1,5% et 2,0%, niveau inférieur à l'inflation prévisionnelle de 2011 : notamment pour la Médiathèque, le Centre Municipal Jeunesse, l'étude surveillée (pas augmentée depuis 3 ans) et le portage des repas (passage aux produits labellisés et bio en 2011) ;

- **des projets d'investissements** : démarrage d'un nouveau programme pluri-annuel d'investissements sur le terrain près du lycée de la Herdrie avec une priorité donnée à la construction d'un centre de loisirs à partir de 2012 ; création d'une passerelle sur le canal de Goulaine ; implantation de jeux dans le parc de la Grillonnais...
- **poursuite du désendettement** de la commune : depuis 2008, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit ; l'endettement par habitant est de 567 € (1 136 € en 2008) ;
- et sans oublier le **maintien à l'identique de la part communale des taux** pour les taxes d'habitation, foncière, et sur le foncier non bâti ;

Progression des recettes de fonctionnement de 1,4 %

Ces recettes sont basées sur les hypothèses d'une baisse de 1,0 % de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'Etat et du maintien de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de Nantes Métropole ; d'une hausse en valeur de 3,4 % des recettes de taxes locales liée à l'évolution naturelle et nationale des bases (à taux communaux identiques) ; et d'une progression des recettes des taxes additionnelles aux droits de mutation.

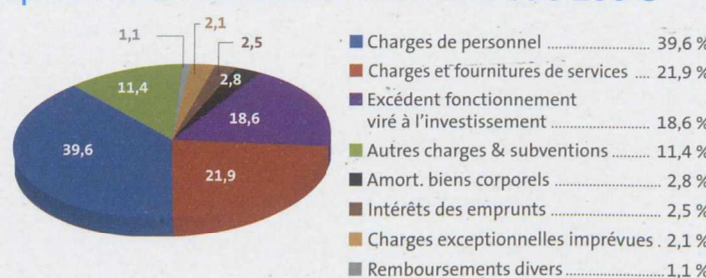
Recettes de fonctionnement 7 998 200 €



Baisse des dépenses de fonctionnement de 2,4 %

Les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues en baisse, avec une diminution des frais de personnel, des intérêts financiers de la dette (désendettement) et d'un apport moindre au SIVU du Centre Aquatique pour 2012. A l'inverse, les charges à caractère général sont en hausse, suite à la forte augmentation de l'alimentation pour la restauration scolaire et le portage de repas lors de l'intégration de produits dits biologiques depuis septembre 2011 ; d'une augmentation globale des subventions accordées aux associations. Un excédent de fonctionnement de 1 487 050 € sera transféré à l'investissement pour contribuer à l'autofinancement intégral des investissements 2012.

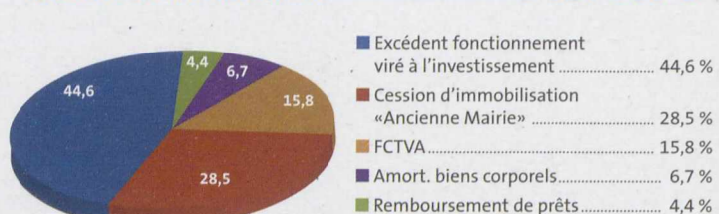
Dépenses de fonctionnement 7 998 200 €



Recettes d'investissements pour la 5^e année sans emprunt

La dette est tout à fait maîtrisée, et il n'y aura pas de recours à l'emprunt pour financer les investissements 2012. La commune percevra en 2012 le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) de 2011, puisqu'elle a respecté ses engagements en matière d'investissements et bénéficie donc de la pérennisation du système de récupération. La vente définitive de l'emprise de l'actuelle Mairie sera également constatée en 2012, après le transfert des services communaux dans le nouvel Hôtel de Ville courant du 2^e trimestre 2012.

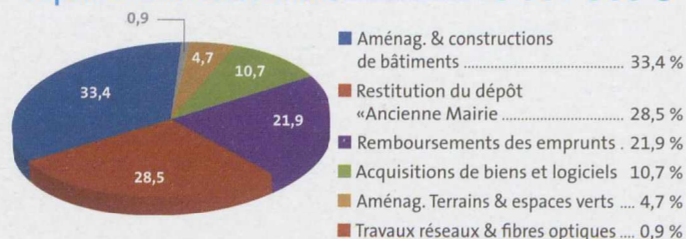
Recettes d'investissement 3 337 500 €



Démarrage d'un nouveau programme pluriannuel d'investissements

Le programme d'investissements 2012 est de 1 657 200 €. Outre les investissements énoncés ci-dessus, le programme concerne également des acquisitions foncières, des travaux dans les écoles et les ensembles sportifs, des mises aux normes des bâtiments communaux, et enfin la fourniture de matériels et mobiliers divers. Le remboursement de la dette en capital s'élèvera à 730 300 € au titre des emprunts souscrits avant 2008, auquel se rajoutera le remboursement du dépôt perçu de l'acquéreur de l'emprise du bâti de l'actuelle Mairie pour 950 000 € lors de la constatation de la vente définitive.

Dépenses d'investissement 3 337 500 €



IMPÔTS ET TAXES

Comprendre la réforme fiscale de l'Etat et les changements pour les ménages

En 2011, tous les habitants de la métropole nantaise ont noté l'apparition d'une colonne « Intercommunalité » - c'est à dire Nantes Métropole - sur leur taxe d'habitation et sur leur taxe foncière. C'est la conséquence de la suppression de la Taxe professionnelle décidée par l'Etat en 2010 qui a entraîné une nouvelle répartition des ressources fiscales entre les différents bénéficiaires (Intercommunalité, Département, Région).

1 Taux de la commune inchangés depuis 2010

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale des taux des taxes d'habitation et foncière ainsi que sur le foncier non bâti en 2011, puis de nouveau pour l'année 2012. Ces taux s'établissent à :

- taxe d'habitation : 19,10 %
- taxe sur le foncier bâti : 19,79 %
- taxe sur le foncier non bâti : 81,08 %

2 Perception de la Taxe d'habitation : transfert du Département à Nantes Métropole

A partir de 2011, le Conseil Général ne perçoit plus de Taxe d'habitation, transférée au profit de Nantes Métropole en même temps qu'une partie des frais de gestion revenant auparavant à l'Etat. C'est la création de la colonne « Intercommunalité » au taux de 8,56 %.

Ce transfert s'est accompagné de la mise en place par Nantes Métropole d'une politique d'abattements à vocation sociale. Ces abattements de 10 et 20 % s'appliquent à chaque habitant de la métropole, et notamment aux familles dès le premier enfant, ainsi qu'aux personnes ayant une personne handicapée à charge.

3 Hausse de la Taxe foncière sur le bâti : création d'une taxe Intercommunale et augmentation du taux Départemental

Nantes Métropole a adopté un taux de 0,659 % sur le foncier bâti en 2011, créant ainsi une nouvelle taxe fiscale.

La part Régionale (taux de 2,66 % en 2010) et une partie des recettes de l'Etat (des frais de gestion) sont transférées au Département, et viennent donc s'ajouter à celle déjà existante du Département (taux de 8,53 % en 2010). L'addition aurait pu conduire à un taux global de 12,77 %, mais le Conseil Général a décidé de porter son taux à 15,0 %.

4 Alignement à la hausse avant 2014 du taux de Taxe sur les Ordures Ménagères

Nantes Métropole assure la collecte, le tri, le stockage, le traitement et la valorisation des déchets ménagers des 24 communes membres. La taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est la principale source de financement de ce service, dont l'objectif est un taux unique sur la métropole en 2014.

Le taux est passé de 9,76 % en 2010 à 10,0 % en 2011 ; alors que le taux moyen sur l'agglomération est de 10,73 %.

5 Augmentation de la Taxe foncière sur le non bâti

Nantes Métropole a adopté un taux de 4,88 % sur le foncier non bâti en 2011.

Le Département prélève dès 2011 une nouvelle taxe additionnelle de 23,04 % qui se substitue aux taxes revenant précédemment à la Région et au Département.

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute	2699		2699	
Valeur locative moyenne	4475		3142	
* Général à la base				
- Personnel à charge			10%	
- Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personnes	10%		20%	
- Par personne rang 3 ou + pour 2 personnes	896		942	
- Par personne rang 3 ou + pour 2 personnes	15%		20%	
* Spécial à la base				
- Spécial handicapé			10%	
Base nette d'imposition	1803		1443	
Taux d'imposition 2011	19,1 %		8,56 %	
Cotisations 2011	344		124	
Taux d'imposition 2010	19,1 %			
Rappel cotisations 2010				
Variation en valeur				
Variation en pourcentage				

Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Taxe ordures ménagères	TOTAL des cotisations
Taux 2010	19,79 %				9,76 %	
Taux 2011	19,79 %	8,56 %	12,77 %	15,00 %	10,00 %	
Adresse Base	2718	2718	2718	408	2718	1236
Adresse Base Cotisation	638	18	408		272	
Cotisations 2010	528					260
Cotisations 2011	638					272
Variation en %	+1,89 %					+4,62 %
* Taxe additionnelle						
Commune		Intercommunalité	Taxe additionnelle	Taxe spéciale d'équipement	Chambre d'agriculture	
Taux 2010	81,08 %		4,88 %	23,04 %	17,50 %	
Taux 2011	81,08 %		4,88 %	23,04 %	17,30 %	
Bases terres non agricoles						27
Bases terres agricoles						27
Frais de gestion						
						+ 5

Hausse des sommes à payer pour les ménages Goulainais

Les taxes sont le résultat de la multiplication des taux par une base locative moyenne, estimation à laquelle le logement serait loué aux conditions du marché immobilier local. La revalorisation annuelle des bases locatives est décidée par l'Etat. Elle était de +2,0 % en 2011 et sera de +1,8 % en 2012. A taux communaux constants, certains foyers verront donc leurs taxes augmenter en valeur.



ÉVOLUTION DES TRAVAUX

Début des travaux pour la piscine

Les premiers coups de pelleuse pour le lancement de la construction de la nouvelle piscine de Basse-Goulaine / Saint Sébastien-sur-Loire ont été donnés le lundi 21 novembre dernier, en présence de M. Alain VEY, Président du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique et Maire de Basse-Goulaine, du Sénateur M. Joel GUER-

RIAU, Maire de Saint Sébastien sur Loire et de l'ensemble des Élus du SIVU Centre Aquatique Basse-Goulaine / Saint Sébastien-sur-Loire.

Le bâtiment projeté doit ouvrir ses portes en juin 2013. *Les baigneurs devront donc encore patienter avant de chausser les palmes !*



La continuité des travaux

Le Nouvel Hôtel de Ville et le Parc de la Grillonnais en images



ESPACE CULTUREL

Une rentrée en fanfare !

Un grand moment de fous rires avec la pièce de théâtre « Hors Piste », des concerts spectaculaires avec Barbara Carlotti ou encore l'Ensemble de Basse-Normandie & les Jongleurs du Cirque Gandini, une dégustation de saveurs avec le marché du goût ou encore un raffinement des yeux avec le 20^e Salon d'Automne... *La municipalité vous a proposé un savoureux mélange culturel pour le plus grand plaisir de tous !*



Marché du goût



Alain THOMAS, Invité d'honneur du Salon d'Automne



Salon d'Automne

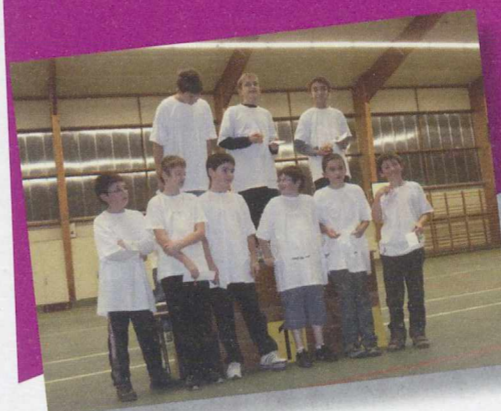


L'école du sport

Les 64 enfants inscrits cette saison peuvent depuis le début du mois d'octobre, découvrir la diversité des pratiques physiques et commencer à acquérir des expériences sportives par l'intermédiaire du jeu, dans une ambiance chaleureuse grâce aux compétences techniques et pédagogiques de Bertrand Deniaud (éducateur breveté d'Etat).

Le 28 Novembre, le BGAC a fait son Casino !

Un petit concours où les flèches ont rencontré cartes, jetons et jeux de roulette, pour décrocher un jackpot ... en chocolat ! Un grand MERCI aux participants d'être venus aussi nombreux et aux familles venues les encourager, la bonne humeur était au rendez-vous ! Prochain événement à noter : le 1^{er} avril 2012.



Répétitions des Amis de l'harmonica ouvertes aux publics

Vous voulez faire de la musique ? Venez assister à une répétition des Amis de l'harmonica tous les mercredis à 18h00 salle des Rouleaux.



<http://sites.google.com/site/amisdelharmonica/>

L'amicale bouliste

Le club de pétanque vous présente tous ses vœux pour l'année 2012. Notre amicale totalise désormais 105 adhérents. Nous jouons les mardis et vendredis de 14h à 18h au boudrome complexe Henry Michel. Comme l'année précédente, un concours en 4 parties, réservé aux habitants de Basse et Haute-Goulaine, est organisé le 2 juin 2012, une bonne occasion pour les futurs adhérents de prendre contact avec le club. Pour plus de renseignements, appelez : René Visonneau au 06 13 47 26 16 ou Michel Coudriau au 06 43 15 94 15.

Une invitation à la nature

Découvrez les joies de la randonnée avec les extra pédestres : le jeudi après midi tous les 15 jours à 13h45 jusqu'à fin janvier et à 14 heures à partir de février. Un dimanche sur deux, en matinée ou la journée entière, à 9 heures jusqu'à fin mars, à 8h30 à partir d'avril. Départ des randonnées : parking du Grignon derrière la Poste. Pour tout renseignement complémentaire : André Bréchet 06 81 92 69 24, Josianne Barry 06 81 18 93 65

Saison 2011-2012 de l'ACBG

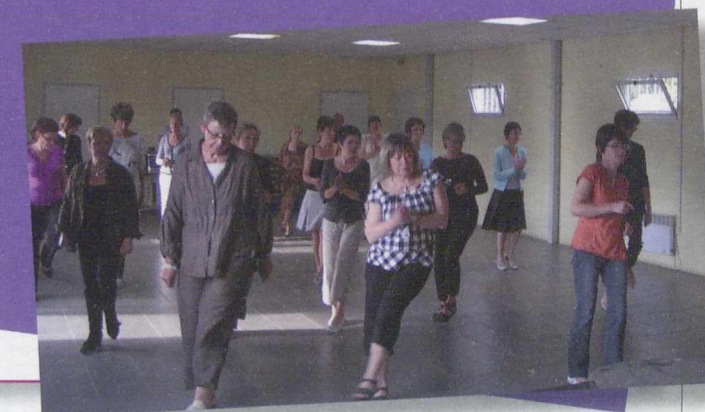
Pour la saison en cours, l'ACBG s'est fixé comme objectifs prioritaires la montée des équipes seniors et le maintien des équipes jeunes dans leur niveau de championnat actuel. *En conservant le même état d'esprit qu'actuellement, ce pari devrait être tenu.*



Équipe U19 évoluant en Promotion d'honneur Ligue

Parodie Goulainaise

Les amateurs de rock n'roll, danses latines, salsa, tango paso, valse, danses en ligne se sont tous rassemblés pour clôturer l'année. Faites le Premier Pas ! Apprenez à danser en couple ou sans partenaire de danse. Contact 02 40 06 04 14.



LA RIVIERE ET LES GREZILLIERES

Evocation par le Conseil des Sages



Situé à quelques kilomètres en amont de Nantes, sur la rive gauche de la Loire, porte du vignoble et du marais, et à l'entrée ouest de Basse-Goulaine, le village de «La Rivière» a été le siège, pendant des lustres, d'une activité soutenue autour de son petit port, jusqu'à la première moitié du siècle dernier. Le port, situé à l'embouchure du canal de Goulaine, se limitait à une cale «la cale du pré du bourg», réalisée en 1890. Le village abritait beaucoup de familles de pêcheurs. Les poissons de Loire : lamproies, saumons, anguilles, civelles... et les grenouilles du marais, étaient commercialisés localement et alimentaient les restaurants réputés où les nantais venaient, en fin de semaine, se régaler et danser.

Les bateaux des pêcheurs (yoles, plates ou blins) côtoyaient les bascules ou viviers des restaurateurs, ainsi que les toues des sabliers et des éleveurs de bétail. Les chalands, chargés de frets divers, fréquentaient le quai à la faveur des marées ; ce trafic s'étendait à l'intérieur des terres jusqu'au port du Montrou. Ne subsistent que quelques pieux d'amarrage de barques et un petit bâtiment, construit en 1956, qui servait de station de conservation des civelles.



La Rivière est pratiquement le dernier village de Basse-Goulaine à avoir conservé son aspect typique, avec ses sentiers de ceinture, ses passages de crues, ses puits désaffectés (puits d'Argent, puits Durand), ses prairies en bord de Loire où paissent encore quelques laitières, symboles d'une ère révolue, mais témoins d'un passé riche en histoire. Seuls quelques noms de ruelles, situées entre le Tertre et le Coin du Rocher, nous rappellent que c'est autour du hameau de La Rivière que s'est initialement développé le bourg de Basse Goulaine. Du patrimoine bâti des siècles passés subsistent une ancienne maison (place de la rivière) et le domaine contigu des Grézillières.

La maison du 7 place de la Rivière, construite en schiste, fin 18^e, début 19^e, constitue, par son appareillage, son escalier extérieur, et son seuil de crue, un exemple caractéristique de l'habitat rural du canton. C'est certainement l'une des plus anciennes demeures de Basse-Goulaine.

Le domaine des Grézillières, acquis au début du 19^e siècle par Guillaume DUCOUDRAY-BOURGAULT, notable nantais, n'était alors constitué que de terres, de vignes, et d'un moulin. A sa mort, en 1854, c'est son gendre, Adolphe BILLAULT, qui en a hérité. Ce dernier connaît une importante carrière politique: député en 1837, porte-parole de THIERS à l'Assemblée Nationale, sous-secrétaire d'Etat, président de l'Assemblée, puis plusieurs fois ministre sous le second empire. Il séjourne



régulièrement aux Grézillières pendant l'été et, dès 1855, fait construire le château (sur les plans de CHENANTAIS), agrandi à plusieurs reprises. Le domaine va rester dans la famille jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Henri Julien Marie BUSSON-BILLAULT, avocat à la cour d'appel de Paris et sénateur de Loire-Inférieure, continue à passer des vacances au château. Sa fille, unique héritière, Fanny Laure Caroline, épouse en 1906 le marquis, Pierre Amaury DE BERULLE. Leur fille unique : Nicole Geneviève Isabelle, née en 1908, épouse en 1929 le comte Henri BENIGNE Richard BERTIER DE SAUVIGNY.

Pendant toute cette période, le domaine, infiniment plus étendu qu'aujourd'hui, comprenait, outre le château lui-même, un pavillon («le chalet»), habité à l'année par le garde-chasse et sa femme, qui faisait office

de «concierge» (affectée notamment à l'ouverture du grand portail quand la marquise attelait pour aller à Nantes), l'orangerie attenante, la «Tour» ou «moulin» (transformé en château d'eau pour l'arrosage du vaste jardin potager) plus divers petits bâtiments ou appartements d'habitation ou de service (bourrinerie, chenil, four banal, etc.).

Pendant la seconde guerre mondiale, les allemands réquisitionnent le château : il est alors occupé par le commandement qui en fait son QG pour le Sud-Loire.

A la fin de la guerre, après le décès de ses parents en 1944, la comtesse fait don du château à une association de défense et de sauvegarde de l'enfance (cette association, créée en 1888, s'occupe de nos jours de socialiser de jeunes enfants). Le reste du domaine est dispersé : le beau parc est démantelé. Le perce-



ment et l'élargissement des routes et la création de lotissements le réduisent petit à petit à sa taille actuelle. Deux restaurateurs se succéderont dans le pavillon de style baroque et l'orangerie annexe. Après que le second eut connu quelques déboires, puis après quelques années d'inoccupation, ces jolies constructions (de style «italianisant» pour l'orangerie), préservés, servent aujourd'hui de cadre à de charmantes chambres d'hôtes.

La «bourrinerie» est devenue maison d'habitation et les dernières terres ont été vendues par la comtesse dans les années 1980.



Démocratie et citoyenneté

Une croix sur la laïcité

Comme chaque année à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, nous avons reçu du Maire et du Président des anciens combattants une invitation à participer aux cérémonies ainsi libellée :

- Office religieux en l'église de Haute-Goulaine
- Rassemblement à l'entrée du square de Theley et dépôt de gerbes au monument de la Paix.
- Vin d'honneur offert par la Municipalité, salle Paul Bouin.

Nous avons la chance de vivre dans un pays laïque dont la Constitution ne fait référence à aucun dieu, à aucune religion. Son article 1er proclame : **La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances....**

La loi de séparation des églises et de l'État du 9 décembre 1905 définit depuis plus d'un siècle les prérogatives des uns et des autres ; son esprit n'autorise pas un maire à inviter ses concitoyens à une cérémonie religieuse ! Nous ne sommes plus au début du XX^e siècle où pouvoirs civils et religieux étaient encore confondus ...

Qu'on ne s'y méprenne pas, notre propos n'est pas destiné à exprimer un anticléricalisme désuet mais à placer la religion dans la sphère privée uniquement. Chacun a le droit de croire ou de ne pas croire, d'adhérer ou non à une religion où à toute autre idéologie en toute liberté. Toutes les pratiques sont respectables, dès lors qu'elles ne prétendent pas régler la vie publique.

Par ailleurs l'article 28 de la Loi de 1905 citée ci-dessus prévoit : **Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions.**

Or une croix a été érigée sur l'espace public dans le nouveau cimetière... Tous les défunts qui y reposent étaient-ils catholiques de leur vivant ? Non, bien sûr ! Le souci de ne heurter personne ne devrait-il pas conduire à laisser à chaque famille le soin de mettre ou non sur les sépultures les marques religieuses de son choix ? La mairie ne respecte pas la loi et marginalise les croyants d'autres religions et les athées.

Dans le même ordre d'idées, des voix s'élèvent aujourd'hui pour déplorer que les « religieux » soient portés au pouvoir dans les pays arabes ; les mêmes doivent avoir à l'esprit qu'avant la loi de séparation des églises et de l'État citée plus haut, c'était le cas chez nous, que sans cette loi, nous serions peut-être dans la même situation que nos voisins d'outre-méditerranée !

Meilleurs Vœux 2012

Les élus de la liste de gauche Démocratie et Citoyenneté vous adressent ainsi qu'à vos proches leurs meilleurs vœux pour 2012. En France, les échéances électorales de l'année prochaine devraient permettre de porter une autre majorité au gouvernement et les forces de progrès, dans lesquelles nous nous reconnaissons, mettront tout en œuvre pour créer les conditions d'une politique plus humaine.

PS : À lire, sur le même thème, l'article de Mr BERGERAT sur le blog <http://gauche-bassegoulaine.over-blog.com/>

INSTALLATIONS

Monsieur Loïc CHAMBON - Économiste de la Construction
13 rue de la Bertinière
Tél./Fax : 02 40 03 50 26 • chambon.l@wanadoo.fr

Progedyn - Agence conseil en communication interne
« La communication interne au service de votre développement »
3 avenue Vivaldi - Tél : 02 40 06 21 45
contact@progedyn.com • www.progedyn.com

Agir et s'épanouir à Basse-Goulaine

« Agir et s'épanouir » vous souhaite tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce mouvementée et décisive à l'approche d'une échéance électorale importante. L'avenir de notre ville peut en dépendre et c'est pourquoi il faut rester vigilant et motivé sur la suite de la campagne. Un nouveau Président n'effacera pas la crise internationale qui sévit actuellement. Une seule manière pour s'en sortir : Équilibrer le budget de l'Etat. Faisons très attention aux promesses électorales qui entraineraient la France dans un gouffre financier catastrophique en entraînant une diminution importante des budgets alloués aux municipalités. Si vous voulez en débattre contactez nous.

Contact Agir et s'épanouir :
Gilles COISY - Tél. 06 24 54 66 51
ou :

Agir et s'épanouir - Mairie de Basse-Goulaine
place Louis Edelin - 44115 Basse-Goulaine
ou : E-mail : agir.a.bassegoulaine@free.fr
ou : Permanences tous les deuxièmes samedi du mois de 10h30 à 12h00 au local touchant le service technique de la mairie.

INFOS PRATIQUES

Des conseils gratuits pour économiser l'énergie !

Nantes Métropole met en place, avec la ville de Basse-Goulaine et d'autres communes de l'agglomération, des permanences Espace Info Énergie.

A partir de la thermographie aérienne de votre logement et de l'analyse de vos factures d'énergie, un conseiller énergie identifiera avec vous les pistes d'économie d'énergie et vous conseillera sur les solutions de rénovation envisageables et les aides auxquelles vous avez droit.

Les journées retenues pour Basse Goulaine sont :

- Lundi 30 Janvier 2012 matinée
- Lundi 26 Mars 2012 matinée
- Lundi 21 Mai 2012 matinée

Rendez-vous au préalable obligatoire auprès de l'Espace Info Énergie au 02 40 08 03 30.

Si vous n'êtes pas disponible à ces dates, d'autres permanences sont organisées tous les jours dans les locaux de l'Espace Info Énergie à Nantes et dans d'autres communes de l'agglomération.

Plus d'information sur : <http://www.info-energie-paysdelaloire.fr/>



JANVIER

Exposition « Visages d'eaux » : Du mardi 10 au samedi 28 janvier - Médiathèque René Guy Cadou - Entrée Libre

Goulaine Nature Environnement présente « Apprendre à observer et identifier les oiseaux de son environnement de proximité (ville, campagne, jardin, marais,...) » : mercredi 18 janvier - 20h - Salle Saint Brice

Veillée musicale : samedi 21 janvier - Médiathèque René Guy Cadou Entrée Libre (réservation obligatoire au 02 40 06 00 22)

Attention, maîtres chanteurs : dimanche 22 janvier - 17h Salle Paul Bouin - Tarifs : 12€, 6 € ou abonné*

Concert Musiques Actuelles par l'école de musique : mardi 24 janvier 20h30 - Salle Paul Bouin - Entrée Libre

Portes ouvertes du Collège de Goulaine : samedi 28 janvier de 9h à 12h

Course de Solidarité organisée par l'école St Brice Ste Marie en faveur de l'association « Vaincre la Mucoviscidose » : samedi 28 janvier de 10h à 12h - Stade Henri Michel

Gala Nad'Danse « Le temps passe... et laisse des empreintes... » sous l'égide du Comité Culture et Loisirs : dimanche 29 janvier - 15h - Salle Paul Bouin - Entrée Libre (renseignements au 02 40 50 33 31)

Conférence-débat sur le thème « Trop ou pas assez de limites ? », organisée par les parents d'élèves de l'École du Grignon : mardi 31 janvier - 20h30 - Petite salle Paul Bouin - Entrée Libre

FÉVRIER

Boitz à Konter par la compagnie « Gioco così » : spectacle pour enfants à partir de 3 ans - mercredi 1^{er} février - 15h - Salle Paul Bouin - Entrée Libre (réservation obligatoire au 02 40 06 00 22)

Portes ouvertes école maternelle Sainte Marie : samedi 4 février de 10h à 12h

Portes ouvertes collège Saint-Gabriel (Haute-Goulaine) : samedi 4 février de 9h à 12h

Championnat départemental de twirling bâton : dimanche 5 février Gymnase de goulaine - début des compétitions à 9h

Florent Marchet : dimanche 5 février - 17h Salle Paul Bouin - Tarifs : 12€, 6 € ou abonné*

Loto organisé par l'Athlétic Club de Basse Goulaine : dimanche 12 février - 14h - salle Paul Bouin

10^e édition du salon des collectionneurs & Bourse d'échanges : samedi 25 de 14h à 18h et dimanche 26 février de 9h à 18h Complexe Henri Michel - Entrée Libre

A noter dès à présent :

13^e édition du Trophée de la Mode : vendredi 6 avril - 20h30 Salle Paul Bouin Tarif unique : 12 €



MARS

Théâtre & Loisirs présente « Espèces Menacées, par Ray Cooney » : les 3, 6/9/10, 13/16/17 mars à 20h30 et les 4, 11 et 18 mars à 15h30 Salle Paul Bouin - Tarifs : adulte 7€50, groupe 6€50, enfant (moins de 12 ans) 4€50

Exposition « Voiliers et bulles en mer » : Du mardi 6 au samedi 17 mars - Médiathèque René Guy Cadou - Entrée Libre

Une nuit, la mer par Isabelle Autissier et Pascal Ducourtoux : samedi 10 mars - 17h30 - Médiathèque René Guy Cadou - Entrée Libre

Portes ouvertes Lycée de la Herdrie : samedi 10 mars de 9h à 13h

Portes ouvertes Aïkido sur le thème « les gestes du quotidien pour votre bien être » : du 12 au 17 mars - pendant les heures de cours

Dans le cadre des Giboulées de Goulaine, l'association Amicales Laïques de Basse et Haute Goulaine présente :

- Michel Boutet « La Ballade de Jean-Guy Douceur » : vendredi 23 mars - 20h30 - Salle du Quatrain (Haute-Goulaine)
 - Katrin'Wal(d)teufel « Cello woman show » et Alain Sourigues « En attendant » : samedi 24 mars - 20h30 - Salle Paul Bouin
 - Vincent Roca « Delirium très mots » : dimanche 25 mars - 17h - Salle Paul Bouin
- Tarifs : 14€ (plein tarif), 12€ (tarif réduit : amicales laïques, Cezam...), 8€ (moins de 25 ans), 30€ (le pass d'entrée aux 3 spectacles)

Carnaval des écoles Saint Brice Sainte Marie : samedi 24 mars de 10h30 à 12h - Défilé des enfants dans les rues de Basse-Goulaine

Spectacles chorales cycle 3 de l'école du Grignon : mardi 27 mars - à 19h et 20h30 - Salle Paul Bouin

Exposition « Le Développement durable, pourquoi ? » : Du mardi 27 mars au samedi 7 avril - Médiathèque René Guy Cadou - Entrée Libre

Arthur & Mélodie par l'école de musique : mercredi 28 mars - 20h30 Salle du Quatrain (Haute-Goulaine) - Tarifs : adulte 5€, enfant jusqu'à 12 ans 3€ - Billets en vente à l'école de musique Point d'Orgue le mercredi 1^{er} février de 17h à 19h et le samedi 4 février de 10h30 à 12h30. Bon de réservation disponible sur le site <http://embg.free.fr>

Concert « autour de la musique espagnole du XVI et XX siècle » par l'école de musique : samedi 31 mars - 20h30 - Église St Brice - Tarifs : 7€, réduit 4€ (étudiant, demandeur d'emploi...), gratuit pour les moins de 12 ans

La Potion rigolophonique de Rékupertou par « la compagnie des ondes » : samedi 31 mars - 17h30 - Médiathèque René Guy Cadou Entrée Libre

Exposition de l'Atelier d'Art sur le thème « Le Printemps du chocolat » : samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril - de 9h à 19h - Grande Salle Paul Bouin - Entrée Libre

Le Photo Club expose : samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril - de 10h à 18h - Petite Salle Paul Bouin - Entrée Libre

*Billetterie uniquement en mairie

RAPHAËLLE FARMAN, FRÉDÉRIQUE VARDA, SOPRANOS
 JACQUES GAY, BARYTON - DANIEL GALVEZ VALLEJO, TENOR - FABRICE COCOTTO OU JÉRÔME BOUDIN CLAUZEL, PIANTE
 ET OFFENBACH, VERDI, BIZET, ROSSINI, STRAUSS ET LEURS AMIS...

Attention, maîtres chanteurs!

Ils ont les moyens de vous faire chanter

Dimanche 22 janvier à 17 h.
Salle Paul Bouin

Billetterie : sur www.ticketnet.fr, chez les partenaires du réseau Ticketnet (Auchan, E. Leclerc...),
 par téléphone : 0 892 390 100 (0,34 euros TTC/mn), sur www.basse-goulaine.fr ou directement en mairie

Ville de Basse-Goulaine

Attention, maîtres chanteurs !

Un grand gala lyrico-burlesque où les spectateurs auront l'honneur de donner de la voix sur les grands tubes du répertoire d'opéra, d'opérette et de comédie musicale.

Dimanche 22 janvier - 17h - Salle Paul Bouin

L'AMICALE LAÏQUE DE BASSE-GOULAINÉ
 VOUS PRÉSENTE LES 15^{es}

GIBOULÉES DE GOULAINÉ

23, 24, 25 MARS 2012

MICHEL BOUTET
AU QUATRAIN
ALAIN SOURIGUES & KATRIN WAL(D)TEUFEL
SALLE PAUL BOUIN
VINCENT ROCA

WWW.GIBOULEES-DE-GOULAINÉ.COM

Les Giboulées de Goulaine

C'est un festival de mots que nous proposeront les 15^e Giboulées de Goulaine. Mots tendres, mots acerbes, mots d'humour, mots profonds, mots légers, mots en musique, mots parlés, de quoi enchanter nos oreilles et oublier nos petits maux du quotidien. Michel Boutet vendredi, Katrin Waldteufel et Alain Sourigues samedi et, pour finir en feu d'artifice, Vincent Roca, un programme bien séduisant.

Les 23, 24 et 25 mars (plus d'informations en rubrique agenda)

FLORENT MARCHET

& Le Courchevel Orchestra

en concert

Dimanche 5 février à 17h.

Salle Paul Bouin

Billetterie : sur www.ticketnet.fr, chez les partenaires du réseau Ticketnet (Auchan, E. Leclerc...),
 par téléphone : 0 892 390 100 (0,34 euros TTC/mn), sur www.basse-goulaine.fr ou directement en mairie

Ville de Basse-Goulaine

FLORENT MARCHET

Avec Gargillesse en 2004 et Rio Baril en 2007, Florent Marchet nous transporte aujourd'hui avec Courchevel et ses 11 pistes à l'univers bien trempé. Rencontre avec cet artiste, bien ancré dans la scène musicale française.

Dimanche 5 février - 17h - Salle Paul Bouin

Théâtre & Loisirs

Espèces menacées

De Ray Cooney

Mise en scène de : Christine Bouyer et Jean-Philippe Hervouët

Espèces Menacées

Théâtre & Loisirs présente « Espèces Menacées, une comédie de Ray Cooney ».

Les 3, 6/9/10, 13/16/17 mars à 20h30 et les 4, 11 et 18 mars à 15h30 – Salle Paul Bouin

La billetterie se tiendra salle des associations du 8 février au 9 mars.

Tarifs : adulte 7€50, groupe 6€50, enfant (moins de 12 ans) 4€50

LA SELECTION de la Médiathèque René Guy Cadou

DVD



« Moi, Moche et Méchant » de Pierre COFFIN Editions Universal picture vidéo

Pour devenir le plus grand esprit criminel de tous les temps, Gru, réellement moche et méchant, a l'intention de voler la Lune. Afin de s'introduire chez son rival, il adopte trois petites orphelines qui vendent des cookies en faisant du porte-à-porte. Contre toute attente, il va se laisser attendrir par ces irrésistibles petites filles.

Réalisé par Pierre Coffin et Chris Renaud, sous la houlette du producteur de "L'âge de glace", ce film d'animation, aussi hilarant qu'émouvant, est une éblouissante réussite qui séduit autant les parents que les enfants !

Livre pour adultes



« Eux sur la photo » de Hélène Gestern Editions ARLEA

Hélène, à la quarantaine, se pose beaucoup de questions sur sa mère qu'elle a perdu à l'âge de trois ans. Comme souvenir elle ne dispose que d'une photo qui montre une jeune femme heureuse et insouciante, entourée de deux hommes qu'Hélène ne connaît pas. Elle passe une petite annonce et bientôt une réponse arrive : Stéphane a reconnu son père. Commence alors une longue correspondance. Patiemment, Hélène et Stéphane remontent le temps, dépouillant leurs archives familiales, scrutant d'anciennes photos.

L'auteur nous livre ici une magnifique réflexion sur le secret de famille et la mémoire émouvante que fixe la photographie.